

## AUTORISATION PARENTALE

RESPONSABLE LÉGAL : PÈRE

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

Téléphone(s)..... email.....

RESPONSABLE LÉGAL : MÈRE

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

Téléphone(s)..... email.....

AUTORISE MON ENFANT :

- \* A participer à un séjour à Port Aventura en Espagne organisé par la Municipalité, les 17 et 18 avril 2023.
- \* A prendre le transport en car pour l'acheminement vers le parc.
- \* A être photographié, filmé, pour utiliser ces documents sur internet ou bulletin municipal :  
(page Facebook, site internet...)

La Ville du Rove se réserve le droit d'annuler le séjour si des raisons importantes le justifiaient. Je m'engage en cas d'accident à n'entamer aucun recours envers la Municipalité du Rove.

Le Rove, le.....

Signature des parents (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

**Plus d'infos en Mairie - 04 rue Jacques Duclos - 13740 LE ROVE - 04.91.46.80.00**

**Contact email : [s.damora@le-rove.fr](mailto:s.damora@le-rove.fr)**



**[www.lerove.fr](http://www.lerove.fr)**

Séjour gratuit à



**PORT AVENTURA  
2023**



**2 jours + 1 nuit**

**Lundi 17 et mardi 18 avril**

Cette sortie s'adresse aux jeunes domiciliés sur la commune du Rove âgés de 15 à 17 ans révolus (nés entre le 19 avril 2005 et le 31 décembre 2008)

**Sortie offerte  
par la Municipalité du Rove**

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 17 MARS

(Places limitées à 90 jeunes / 2 bus)

Seuls les 90 premiers dossiers complets retournés, seront retenus

Le séjour est entièrement pris en charge par la municipalité du Rove  
(transport, entrées au parc, hébergement, restauration)

## Programme du séjour

### LUNDI 17 AVRIL

- \*Rendez-vous à 01h00 du matin (dans la nuit de dimanche à lundi) parking de l'église pour le départ en car
- \*8h petit déjeuner sur autoroute
- \*Arrivée à Port Aventura vers 09h30
- \*Journée au Parc d'attractions
- \*Déjeuner sur place dans l'un des restaurants à thème
- \*Hôtel sur place
- \*Diner sur place
- \*Nuit à l'hôtel

### MARDI 18 AVRIL

- \*Petit déjeuner à l'hôtel
- \*Journée au Parc d'attractions
- \*Déjeuner sur place dans l'un des restaurants à thème
- \*17h départ du parc, retour vers le Rove
- \*20h arrêt dîner dans un restaurant
- \*Arrivée au Rove vers 1h du matin parking de l'église (dans la nuit de mardi à mercredi)

L'encadrement est assuré par des adultes,  
membres du personnel communal et du comité des fêtes

### PIECES A RAPPORTER EN MAIRIE AVANT LE 17 MARS AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION ET L'AUTORISATION PARENTALE :

- CNI des parents
- Fiche sanitaire de liaison + photocopie carnet de santé (vaccinations)
- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité ou passeport (Important C.N.I obligatoire pendant le séjour)
- Attestation d'assurance (responsabilité civile)
- Carte européenne d'assurance maladie C.E.A.M (ameli.fr)
- AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE
- Un chèque de caution de 30€ à l'ordre du comité municipal des fêtes du ROVE (restitué si aucun dommage n'est constaté pendant le séjour )

## FICHE D'INSCRIPTION

NOM.....PRENOM.....

Adresse.....

Né(e) le ...../...../..... Téléphone du participant.....

E-mail.....@.....  
(veuillez écrire votre e-mail le plus lisiblement possible)

Numéro de Sécurité sociale.....

Je soussigné(e).....représentant(e) légal(e) de l'enfant.....

atteste qu'il est couvert par une assurance en responsabilité civile et individuelle accident corporel (à fournir).

Je reconnais également avoir été informé de la possibilité de souscrire à des garanties complémentaires, non obligatoires (à la charge du participant).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la mairie, dans un fichier informatisé destiné au traitement des dossiers et seront conservées durant l'année. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données, les faire rectifier, retirer en contactant la Mairie.

Le Rove, le.....

Signature des parents

Fiche d'inscription à découper et à retourner  
impérativement en mairie avant le 17 mars  
(Places limitées à 90 jeunes / 2 bus)

